

INSCRIPTION à la formation CERTIFICAT INDIVIDUEL OPERATEUR – Primo Certificat

Article L 6353-3 à L6353-7 du code du travail)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.04.00867.04 auprès du Préfet de Région Provence – Alpes – Côte d'Azur
Numéro SIRET de l'organisme de formation : 450 777 289 00031

Nom d'usage : _____		Nom de naissance : _____		Prénom : _____	
Intitulé précis de l'activité professionnelle sur l'exploitation : _____					
Adresse personnelle : _____					
Code postal : _____		Commune : _____			
Téléphone : _____		Portable : _____			
Fax : _____		mail : _____			
Né (e) le : _____		à _____		Département (ou pays) _____	

Si l'inscription est pour un salarié, merci de compléter en plus cette partie :

Nom de l'EXPLOITATION / EMPLOYEUR : _____	
Adresse Postale (pour réception de la convocation à la formation) : _____	

Code postal : _____ Commune : _____	
Téléphone : _____ Portable : _____	
Fax : _____ mail : _____	
N° SIRET : _____	

CHEFS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES non salarié, non retraité
Merci de joindre à votre inscription un chèque de caution de 210 euros à l'ordre de RAISON'ALPES. Il vous sera restitué après règlement de votre participation par VIVEA.
Merci de cocher la case correspondant à votre situation :

Chef d'exploitation agricole non salarié, non retraité (y compris cotisant de solidarité)

Installé depuis le 1^{er} janvier : Demander une attestation à la MSA mentionnant votre date d'installation

SINON : Avez-vous réglé votre contribution à la formation VIVEA :

OUI, je suis à jour

NON, je ne l'ai pas encore versée

Si vous êtes en cours d'installation (non encore affilié à la MSA), nous consulter au 06.30.00.68.14

Nombre d'années d'expérience en agriculture :

Niveau de formation :

Fin de scolarité obligatoire

BEP ou 1^{er} cycle secondaire (BPA BEPA BEP CAPA CAP)

BAC

BAC +2

BAC +3 et 4

BAC +5 et plus

Autres formations suivies :

Diplôme obtenu au cours des 5 dernières années

Oui Non

Intitulé du diplôme :

SALARIES (Chefs d'exploitation ou employés)
ou **CHEFS D'EXPLOITATIONS retraité cotisant de solidarité**

Dans ce cas, l'inscription ne pourra être confirmée que par la remise d'un chèque de **252 euros TTC** à l'ordre de RAISON'ALPES (TVA en vigueur au 01.10.2014)

Nous enverrons après la formation tous les documents nécessaires à la demande de prise en charge auprès de votre organisme financeur (FAFSEA ou autre OPCA).

Production principale :

Vigne

Arboriculture

Grandes cultures

Maraîchage

Fait à _____ le : _____ Signature : _____